Objekttyp:	Miscellaneous
Zeitschrift:	Ingénieurs et architectes suisses
Band (Jahr):	120 (1994)
Heft 25	

Nutzungsbedingungen

PDF erstellt am:

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

27.04.2024

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

Longueur de la zone Luminaires NAH, puissance unitaire nombre	240 m 250 W 49
Luminaires NAH, puissance unitaire nombre	150 W
Luminaires NAH, puissance unitaire nombre	100 W 5
Luminaires, nombre total Fonctionnement annuel 700 à 22 Durée de vie des sources Puissance installée (avec ballast)	59 200 heures selon le régime 18 000 heures 15 kW
4.3 Autres régimes, zone de sortie Longueur de la zone Luminaires NAH, puissance unitaire nombre Luminaires NAH, puissance unitaire nombre Luminaires, nombre total Fonctionnement annuel Durée de vie des sources Puissance installée (avec ballast)	50 m 250 W 5 150 W 5 10 200 heures 18 000 heures 2,2 kW
 4.4 Aspect énergétique Puissance installée pour un tube de 700 m Puissance installée par km 	0,025 MW
2 tubes unidirectionnels ⁷ Consommation annuelle	0,072 MW/km
pour un tube de 700 m Consommation annuelle par km	80 MWh (3200 h/a)
2 tubes unidirectionnels ⁸	230 MWh/km (3200 h/a)

4.2 Autres régimes, zone d'adaptation

5. Intervenants *Maître de l'ouvrage et exploitant*

Etat de Vaud, Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports, service des routes et des autoroutes: division des routes nationales, division d'entretien et division trafic

Mandataire

Bonnard & Gardel Ingénieursconseils SA, Lausanne

Fabricant des sources lumineuses QL Philips SA, Département

Lumière, Gland *Entrepreneurs*

Consortium ADALUX

- fabricant des luminaires: Translumen-BAG SA
- installateurs: Arnold Ecublens SA, Duvoisin, Groux & Cie SA

6. Conclusion

L'éclairement de la chaussée est excellent, sans éblouissement et avec un bon rendu des couleurs; la répartition longitudinale et latérale de l'éclairement est conforme aux normes.

Sur le plan financier, la solution est intéressante, la longue durée de vie des sources minimisant les travaux d'entretien.

Note de lecture

La protection du paysage en Suisse

On sait que les termes «environnement» ou «écologie» sont souvent perçus de façon très différentes. Les uns y voient les instruments d'un complot machiavélique destiné à torpiller notre société, d'autres les maîtres-mots d'une doctrine visant à ramener l'humanité dans un jardin d'Eden intact. Entre ces deux «écoles», c'est l'indifférence ou, au mieux, un intérêt aussi fugace que poli.

Heureusement, il y des gens qui non seulement veulent attirer notre attention sur la nécessité de ménager notre cadre de vie, mais s'activent à proposer des solutions aux problèmes qu'ils soulèvent

La Fondation suisse pour la protection et *l'aména-gement*¹ du paysage (FSPAP), présidée par la conseillère nationale Lili Nabholz-Haidegger, a été créée par la Ligue suisse pour la protection de la

nature, la Ligue suisse du patrimoine national, le Club Alpin Suisse, l'Association suisse pour l'aménagement national (ASPAN) et la Fédération suisse du tourisme.

Elle publie chaque année un rapport circonstancié en allemand et en français sur ses multiples activités². On ne saurait que recommander à chacun de lire de l'édition 1993, richement illustrée, qui s'ouvre sur une questiotn pertinente: «La protection du paysage – un luxe?». La réponse est bien sûr évidente, mais cela ne fait pas de mal d'y réfléchir – ce rapport nous y incite.

¹C'est nous qui mettons en évidence, afin de souligner que le but de la FSPAP n'est pas l'immobilisme, mais bel et bien une harmonie entre le paysage et les hommes qui l'habitent. (Réd.)

²Disponible au secrétariat de la FSPAP, Hirschengraben 11, 3011 Berne, fax 031/312 57 81

⁷Extrapolations de 700 m à 1000 m ⁸Extrapolations de 700 m à 1000 m